

CODEP 71 – Comité départemental de Cyclotourisme de Saône et Loire

# Assemblée générale

# 17 novembre 2012

# Rapport moral

J’ai l’habitude de commencer mon rapport moral en annonçant : « Je vais essayer d’être bref ». Pour une fois je vous dis : « je serai long ». En effet, un dernier rapport d’une olympiade, et qui plus est, un rapport de fin de mandat, se doit d’être complet. Durant deux olympiades, soit huit ans, j’ai présidé aux destinées de notre association et aujourd’hui, j’ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. L’ensemble du bureau remet donc entre vos mains le sort du CODEP. Je reviendrai plus loin sur ce passage de témoin, et pour commencer, j’aimerais évoquer ces huit ans aux cours desquels bien des événements ont eu lieu. En faire une relation chronologique, ou un inventaire à la Prévert me paraissant sans intérêt (mais n’y voyez aucune critique de Prévert), je vais essayer plutôt d’en dégager l’esprit, et tant pis pour les Ratons Laveurs. J’ai hésité quand à la manière de désigner les gens dans ce rapport « officiel », et j’ai opté pour la réalité, en me souvenant de l’hypocrisie d’un de mes anciens directeurs (décédé aujourd’hui) qui me tutoyait et m’appelait par mon surnom, mais en réunion me vouvoyait et me donnait du « monsieur », je parlerai donc de Dédée, et non pas de « Madame Andrée », tout comme je parlerai de « Pépère ».

Faire fonctionner une association est le travail d’une équipe ; le fonctionnement repose aussi sur la transmission des informations. Lors de la première olympiade, l’équipe avec Paulette et Maurice fonctionnait parfaitement, et c’est grâce à Robert que j’ai pu, peu à peu, prendre possession de ma fonction. Le début de la seconde olympiade a été plus difficile en raison, en particulier de la maladie puis de la disparition de Marie-Claude, puis l’équipe s’est reconstituée avec Dédée, Jean-Marie et Jean-Paul, et c’était, je puis l’affirmer, l’équipe idéale, au sein de laquelle chacun a su prendre des initiatives, sans pour autant se prendre pour le Calife à la place du Calife. Une équipe où, à l’exception du poste de Responsable Sécurité, toutes les fonctions ont été non seulement attribuées mais assumées. La formation, avec Bernard vous a proposé des stages fort utiles, que nous souhaitons étendre afin de doter chaque club des compétences nécessaires ; le tourisme avec Marc, toujours discret mais efficace, a organisé chaque année la concentration et la cyclo-découverte de la Journée du CODEP, mais aussi les activités touristiques de la concentration de Pentecôte 2010 ; les jeunes ont été servis de main de maître par Pépère, et je crois qu’il ne peut y avoir meilleur responsable. Alors maintenant à quoi sert le délégué sécurité, puisque nous nous en sommes passés sans que cela se perçoive ? Il doit être un relais entre les clubs et les autorités compétentes pour résoudre les risques encourus par les cyclos sur les routes. Cela existe au sein de quelques clubs, en ce qui concerne les contacts avec les municipalités, c’est par exemple grâce au club de Saint-Eusèbe qu’une piste cyclable a été aménagée dans la montée des Cuisiniers ; en revanche, s’il y avait eu un délégué sécurité, jamais le haricot central de la sortie de Cluny côté Mâcon n’aurait été réalisé de cette façon car il a créé un gros danger pour les cyclos, danger qui n’existait pas avant son installation. Il en est de même d’ailleurs du rond-point à l’autre extrémité de Cluny. Le délégué départemental doit faire remonter au Conseil Général ce qui relève de ses compétences, c’est-à-dire ce qui concerne la DDE : rives dégradées, trous, et il doit aussi s’imposer dans les réunions préparatoires de nouveaux aménagements, muni des documents édités par la fédération ; il n’a pas de pouvoir de décision mais d’information, il crée ainsi une prise de conscience des décideurs qui, souvent génèrent des dangers dont ils n’ont pas conscience car ils ne pratiquent pas.

En huit ans le nombre de jeunes, participant au critérium n’a cessé de croître, mais pour accueillir et motiver les jeunes, il faut du dévouement et de l’abnégation. Mais qu’en serait-il de l’avenir de nos clubs si le recrutement des jeunes se tarissait ? J’insiste sur le fait que nous n’accueillons pas des jeunes pour les garder, à 16 ans, à 18 ans, les études vont les emmener dans d’autres lieux, puis la vie professionnelle va les disperser, mais plus ou moins rapidement, ils se rapprocheront d’un club, souvent lorsque leur vie familiale sera stabilisée, et ils seront ainsi le vivier de jeunes adultes dont nous manquons actuellement. Ne laissons pas les vieillards de 7 à 77 ans des clubs dire « Après nous le déluge ».

Nos clubs sont multiples, nos licenciés sont multiples. La fédération se veut ouverte à toutes les pratiques ; un accord avec la FFC lui laisse la prérogative de la compétition, et nous laisse celle du cyclotourisme. Cela veut-il dire que nous devions bannir de nos activités toute forme sportive ? Ce serait une grave erreur et les clubs florissants en sont le témoignage, je pense en particulier à la Chapelle-Thècle qui pratique aussi bien la cyclo-découverte que des… attention, pour certains je vais dire un gros mot, des contre-la-montre. Foin des ayatollahs défenseurs de la pensée unique, qui s’insurgent contre les écarts de vocabulaire et les manifestations dans lesquelles il faut réaliser une moyenne supérieure à 15 km/h. Ces gens là excluent les jeunes de nos clubs, ces gens là tuent la fédération, tout comme ceux qui roulent la tête dans le guidon sans se soucier de ceux qui sont derrière.

Deux grands événements resteront dans nos mémoires : La concentration de Pentecôte 2010 et « Toutes à Paris ». Et ce n’est pas par hasard que l’on peut associer ces deux événements, car le bénéfice de la Pentecôte a financé « Toutes à Paris » ; cette concentration féminine a prouvé, si besoin en était, que le cyclotourisme n’était pas qu’une affaire d’hommes, alors mesdames, faites le savoir, organisez des soirées de présentation de votre voyage pour susciter de nouvelles vocations. Nous avions fait en sorte que tout se déroule pour le mieux. On peut toutefois regretter l’abandon d’une dame qui s’est vue imposer de rouler dans un groupe qui ne lui convenait pas, et qu’un diktat stalinien ait refoulé le véhicule d’assistance que nous avions loué, alors que des camping-cars qui n’avaient rien à faire sur la manifestation, ont suivi le peloton.

Nos effectifs évoluent peu, mais le nombre de clubs fluctue. Le départ du club de Louhans n’ pas entamé la détermination de ceux qui étaient les moteurs de ce club, ils sont toujours aussi actifs, mais comme membres individuels. Louhans rejoindra peut-être nos rangs un jour, à condition de changer de président. Cette année le club de Digoin a, après une longue période d’absence, regagné le sein de la FFCT, et celui de Demigny, toujours très présent dans nos manifestations, a pris l’affiliation. Nous devons malheureusement déplorer pour 2013 la non réaffiliation, décidée en assemblée générale le 3 novembre, du club d’Ouroux-sur-Saône. Ce club qui avait quitté la FSGT pour nous rejoindre, est composé de jeunes coursiers qui avaient envie de pratiquer d’une autre façon, sans pour autant renoncer à toute forme de pratique sportive. N’aurait-on pu dialoguer plutôt que de lancer des invectives qui ne concernent d’ailleurs que des problèmes de forme et de vocabulaire ? Et c’est l’abandon d’une dame dans « Toutes à Paris » qui a fait déborder le vase. Toutefois j’ai bon espoir, suite au message que Fabrice m’a envoyé à l’issue de l’AG à laquelle j’étais présent que, sous son impulsion, l’affiliation soit reconsidéré en 2014. Gardons en tête le maître mot : TOLERANCE.

Voila maintenant venu le moment de parler du renouvellement du bureau. Nous n’allons pas claquer la porte en jetant la clef au fond du puits, nous serons là aux côtés de nos successeurs lorsqu’ils le souhaiteront, tout comme Robert a été à mes côtés durant la première olympiade. J’envisage de briguer un mandat de vice-président, poste qui n’a pas été pourvu jusqu’à présent et qui serait d’une grande utilité afin de partager la présence dans les réunions. Le rôle essentiel du président est un rôle de représentation, il a également pour tâche de définir la ligne politique de l’olympiade, et de rechercher les financements nécessaires aux projets. Les autres postes seront précisés par mes coéquipiers, mais je dois préciser que la collaboration est indispensable et que, si le lien entre le président et les secrétaires peut se faire par mèl, la préparation des dossiers de subvention nécessite que le président et le trésorier se rencontrent, une journée durant, pour discuter sur la manière de présenter les bilans et les projets, sur les opportunités, et sur la lisibilité des comptes à travers les grilles officielles. Le CODEP ne peut fonctionner que si une équipe se constitue, les clubs ne peuvent fonctionner que si le CODEP est opérationnel. Vous êtes tous concernés et on ne vous larguera pas sans parachute.

Le tourisme m’a toujours passionné, c’est pourquoi j’ai créé deux Randonnées Permanentes, et je souhaite en garder la maîtrise.. A ce jour, seul le club de Saint-Eusèbe a participé, et bientôt sans doute quelques personnes d’Ouroux qui ont décidé de prendre leur licence de Membre Individuel. Je souhaite également mettre en place un voyage itinérant qui serait pour la première semaine de juillet, et qui pourrait bénéficier de la bonne santé financière de CODEP. Un car transporterait le cyclos jusque dans la Drôme, ensuite, en une semaine, il serait possible de rejoindre les Alpes Maritimes, en couchant en gîte, avec l’assistance tout au long du voyage, du car pour transporter les ravitaillements, les bagages, et prendre en charge ceux qui rencontrent des difficultés mécaniques ou physiques. Le retour s’effectuant uniquement en car. L’étude budgétaire n’a pas encore été finalisée, mais le projet sera abandonné si le coût (hors prise en charge CODEP) devait dépasser 700 € par participant, l’idéal se situant vers 600 € sur la base de 25 personnes. J’ai annoncé ce projet au cours des deux AG de clubs auxquelles j’ai assisté, et il y a déjà des personnes intéressées. Je souhaiterais que cela soit réellement un voyage inter-clubs. La limitation du nombre de participants repose sur la viabilité du groupe et le souhait de ne pas prendre la remorque, donc de mettre les vélos dans le car afin que ce denier puisse emprunter les routes de montagnes que suivra le parcours cyclo, condition sine qua none pour pouvoir assurer l’assistance. Priorité sera bien sur donnée aux pédalants, mais quelques accompagnateurs ne sont pas exclus (surtout sils sont compétents en mécanique vélo).

En conclusion, ayez, ayons à cœur de pérenniser notre activité, engagez vous, comme je m’engagerai moi-même à un nouveau poste si vous le souhaitez, ne nous prenons pas pour les détenteurs de la Vérité, chaque club a ses spécificités, ses qualités, ses défauts, respectons les autres, soyons TOLERANTS.